

Ce document constitue la deuxième édition de l'expertise opérationnelle réalisée par un groupe de travail réuni en 2003 par l'Inserm à la demande de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs indépendants (Canam) devenue le Régime social des indépendants (RSI) pour élaborer des propositions d'actions de prévention et d'éducation à la santé pour les enfants et les adolescents.

Il s'appuie sur les données et les recommandations issues de plusieurs expertises collectives publiées dans le domaine de l'obésité (2000), des troubles mentaux (2002) et de la consommation d'alcool (2002). Il constitue un prolongement de l'expertise collective publiée en 2001 sur l'éducation pour la santé des jeunes.

Le Centre d'expertise collective de l'Inserm a assuré la coordination de cette expertise opérationnelle.